Justificatif généré le 28/03/2024

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 28/03/2024
Département : (75) Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/732364
N° d'annonce : 732364

TOCQUEVILLE FINANCE SA

Société anonyme au capital de 2.520.547,80 €

Siège social : 36 Quai Henri IV 75004 PARIS-4E-ARRONDISSEMENT

381 652 072 R.C.S. Paris

Le Directeur Général en date du 26/03/2024 a constaté qu'en l'absence d'opposition par les créanciers sociaux dans le délai de trente jours prévu à l'article R. 236-11 du Code de commerce, la réalisation de la condition suspensive est satisfaite, conformément au Projet de Fusion du 07/02/2024, et en conséquence la Fusion par absorption de la Société par la société FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, SA, sise 53 avenue d'Iéna 75116 Paris, RCS Paris 352 045 454, sera réalisée le 31/03/2024 à 23h59, et la Société sera dissoute sans liquidation à compter de la date de réalisation de la Fusion, à savoir le 31/03/2024 à 23h59.

La société sera radiée du RCS de Paris

Pour avis

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeRvntCpe
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeRvntCpe

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)